

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DAIRA D'ES-SENIA

COMMUNE D'ES-SENIA

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 001231059010651

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles N° 38-46-49- 50 du la loi N° 23/12 du 05/08/2023 portant les regles generales des marche public et l'article 161 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics

Le Président de l'Assemblée Populaire Communal, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°09/2025 paru aux journaux « الموعد » et « le concorde » le 20/11/2025 relatif au :

FOURNITURE DES DENREES ALIMENTAIRES POUR LES CANTINES SCOLAIRES 2026

- PAIN- VIANDES ROUGE, BLANCHE ET OEUFs- ALIMENTATION GENERAL - FRUITS ET LEGUMES

Après ouverture des plis, examen et évaluation des offres, les marchés ont été attribué provisoirement au soumissionnaire indiqué au tableau ci-dessous :

Entreprise Retenue	Projet	N identifica	Montant de l'Offre (DA) ttc	Délai de Réalisation	Observation
KRARAZ MHADJI	Fourniture Des Denrees Alimentaires Pour Les Cantines Scolaires 2026 - Pain- Viandes Rouge, Blanche Et Oeufs- Alimentation General - Fruits Et Legumes	178310114266136	Max 148 956 239.10 Min 117 326 647.00	Annee 2026	pré qualifié techniquement Offre moins disante financièrement

délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour tout éventuel recours introduit auprès du président de la commission des recours des procédures adaptés, à compter de la première parution de cet avis, et ce conformément à l'article 56 du la loi cité ci-hauts.

Pour les autres soumissionnaires, ceux-ci peuvent se rapprocher des services des marchés, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de l'apparition de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.